



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000010850

Discipline : E0030 - Education

Fonction : EDU

Lieu d'exercice

Code RNE : 0692699J – 0690097F

Nom de l'établissement de rattachement : Cité scolaire Claude Bernard

Commune : Villefranche sur Saône

Adresse : 234 Rue Philippe Heron 69665 Villefranche sur Saône

Courriel : ce.0692699J@ac-lyon.fr, ce.0690097F@ac-lyon.fr

Description générale du poste

La cité scolaire Claude Bernard se situe dans le centre-ville de Villefranche sur Saône. Elle accueille une population très mixte. L'IPS du collège de 720 élèves est inférieure à la moyenne académique (98 contre 110). Celui des deux lycées est de 100 (104 pour le LGT et 87 pour le LP). L'établissement dispose d'un internat d'une capacité de 150 places (pré et post-bac).

Le poste s'adresse à un CPE polyvalent et expérimenté, pouvant exercer des missions relatives à la gestion de l'internat. Possibilité de logement en NAS ou en COP selon les missions dévolues.

Missions

- Organiser le fonctionnement de la vie scolaire à l'échelle de la cité scolaire par une collaboration étroite entre les CPE (4 CPE)
- Assurer le suivi individuel et collectif des élèves en associant les enseignants et en favorisant un suivi des parcours à l'échelle de la cité scolaire
- Piloter et participer à la lutte contre le décrochage en sécurisant les parcours : suivi des élèves décrocheurs en pré et en post-bac
- Développer des partenariats en lien avec le territoire, notamment dans le cadre de l'animation de l'internat
- Animer les instances lycéennes et favoriser la mise en œuvre de projets par les élèves à l'échelle de la cité scolaire (collège et lycée polyvalent)

Compétences requises

- Compétences managériales
- Capacité avérée à travailler en équipe
- Connaissance du fonctionnement du collège, du LP et du LGT
- Capacité à adapter sa communication et son action en fonction de publics différents (collégiens, lycéens, étudiants et apprentis)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'inspecteur/trice en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.